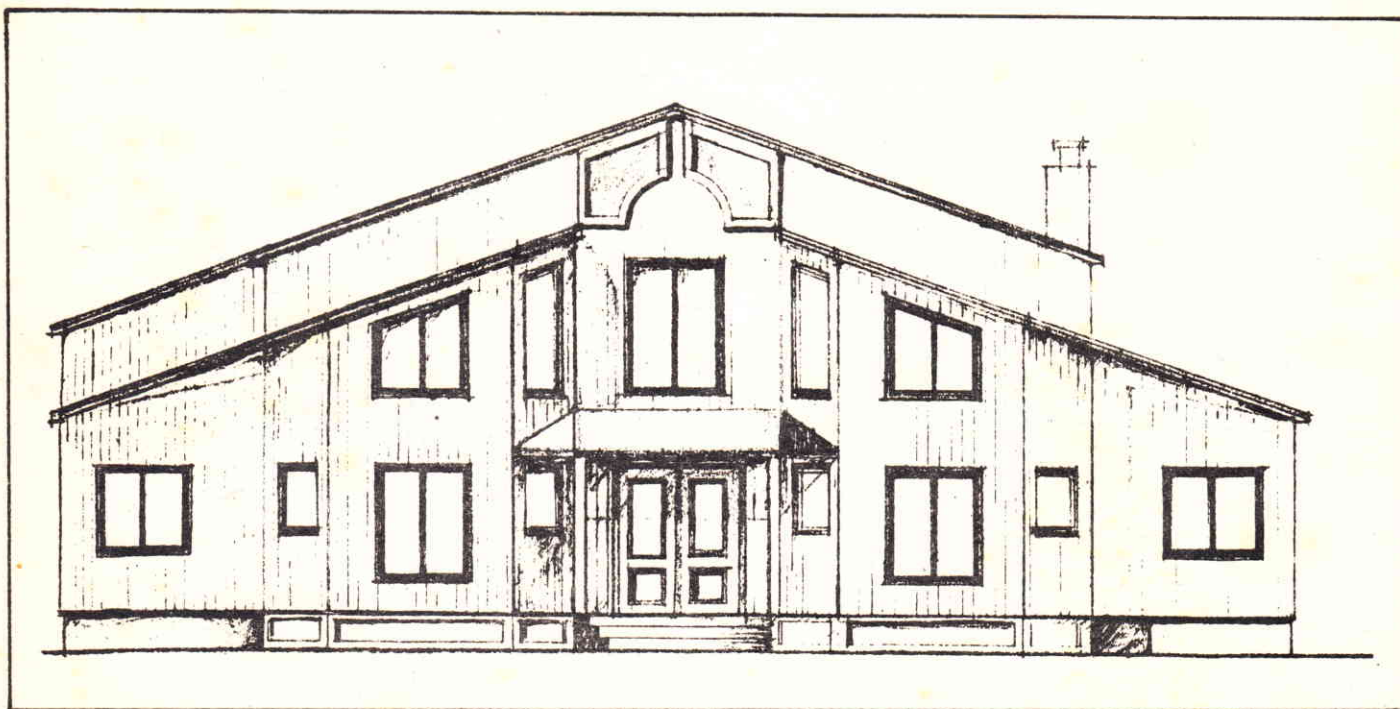


le PIERRE - BRILLANT

MENSUEL D'INFORMATION.

Les Lions et le Village Vacances du Lac Matapédia



Le vendredi 3 février 1984 est une date historique pour Val-Brillant car cette date marque une contribution importante du Club Lions de Val-Brillant et par le fait même de la population de Val-Brillant dans le Village de Vacances du Lac Matapédia. Le Village Vacances est ce projet mis de l'avant par Tourmat Normand situé face à la propriété de Jean-Baptiste D'Amours, le long du lac et entre la ligne actuelle de la rue des Cèdres appartenant à la municipalité de Val-Brillant et le Lac Matapédia. (suite à la page 11)

Opinion Une voie à suivre?

Etant en vacances à Val-Brillant pendant la période des Fêtes quel ne fût ma surprise d'entendre crier le train au beau milieu de la nuit et en plein coeur du village. J'avais quasiment oublié cette désagréable sensation que de se faire réveiller par ce mastodonte qui traverse la place à vive allure sans s'arrêter.

Je me suis posé la question à savoir si en 1984 ce moyen de transport avait encore sa raison d'être.

Jadis ce transporteur faisait vivre plusieurs personnes de la place entre autre par l'expédition de marchandises (glace, bois, etc...) et accommodait les passagers puisque le réseau routier semblait défaillant.

Aujourd'hui les données sont changées: on compte sur les doigts d'une seule main les gens de Val-Brillant qui travaillent pour le C.N.; quant au service dérisoire pour passagers, c'est à Amqui qu'il faut prendre un billet pour des départs avec des horaires qui ne sont jamais respectés et à des heures farfelues (minuit).

Tous ces éléments réunis ont contribué au désintéressement du public envers ce moyen de locomotion. Le train n'a plus grand chose à prouver dans ce bled sinon filer à toute allure, hurler à tue-tête et déranger la majorité des lecteurs du Pierre-Brillant...tout en attendant le prochain déraillement qu'on espère à l'extérieur des limites de la municipalité.

Si l'unique voie de chemin de fer disparaissait, imaginons un instant tout l'espace qui servirait au développement de Val-Brillant (domicile, restaurant, etc.). A l'ouest du ruisseau Blais ce n'est pas la place qui manque pour bâtir des projets intéressants.

Avez-vous eu cette sensation de gêne quand à la Cédrière le chanteur attendait que le train passe pour recommencer à chanter?

Présentement le train nuit au développement du village et il devrait passer ailleurs. C'est aux élus et à toute la population à y voir. Par votre solidarité, vous avez su faire avancer des projets dans la vallée; cette même ardeur devrait être canalisée pour conserver les emplois qui s'en viennent.

Les vacanciers qui seront à "Village-Vacances" pour se reposer et qui auront à cotoyer la voie ferrée seront-ils intéressés à revenir???

Jean-Pierre Auclair
Montréal-Nord P.Q.

le

PIERRE-BRILLANT

MENSUEL D'INFORMATION
Publié par
JOURNAL DE VAL-BRILLANT
C.P. 67

VAL-BRILLANT

GOJ 3LO

REDACTION

Rédacteur

AUCLAIR Marcel

Adjoint

AUCLAIR Gabriel

Responsable de page

BELANGER Lucien

D'AMOURS Léopold

de BILLY Anne

LAUZIER Marie-Paule

LEVESQUE Gilberte C.

MORIN Francine

RINGUET France

ROUSSEAU Carmen

TURCOTTE Françoise

Photographie

LEVESQUE Elisabeth

PRODUCTION

Directeur

BROWN Garry

Composition

LEBEL Irène

Graphiste

GIRARD Stephen

Montage

D'AMOURS Pauline

TURCOTTE Denise

DISTRIBUTION

LEVESQUE Gilberte C.

TURCOTTE Denise

TURCOTTE Françoise

742-3831

TURCOTTE Valère

IMPRESSION

LITHOGRAPHIE

DE LA VALLEE

25 de l'Aréna

Amqui, GOJ 1BO

TIRAGE: 700 copies

ABONNEMENT: 6,00\$ année

DEPOT LEGAL: QUEBEC

CANADA

COURRIER 2 ième CLASSE

ENREGISTREMENT: 5 5 6 8

Bonjour Fermières! Club de

Il y a déjà quelque temps que nous avons donné de nos nouvelles. Notre dernière réunion eu lieu le 11 janvier 84, après la routine habituelle. Mme Cécile Caron qui est conseillère pour le Comté de Mata-pédia, nous a fait voir une cassette vidéo sur le tricot jacquard qui était très intéressant et passa la suite des cassettes les 24 & 25 janvier l'après-midi. Le tout comprend la couture, le recyclage, le fillet brodé, conférence de Louise Dulude sur les Régimes de Rentes et Pensions et cours d'animation et interview par Roland Leclerc.

Revenons un peu en arrière, notre soirée de Noël qui eu lieu le 10 décembre, et bien comme toujours le père Noël était de la partie pour l'échange de cadeaux et la chorale dirigée par Mme Adrienne Beaulieu nous a fait vibrer avec leurs beaux chants et une pièce avec le concours de Lisette D'Amours et Colombe Fournier. Le tout était organisé par Jacqueline Paradis avec l'aide du conseil d'administration.

Gemma Malenfant

Sincères mercis à tous ceux et celles qui nous ont donné les jolis cadeaux pour notre soirée de Noël. Félicitations à tous les gagnants. Merci aussi pour l'aide reçue et pour la réussite de cette belle soirée ainsi que de la belle assistance.

Jacqueline Paradis

l'Age d'Or

St-Pierre du Lac

On a souligné la Fête des Rois à l'Age d'Or, dimanche le 8 janvier 1984. Dîner traditionnel des Fêtes et soirée des Rois au local de l'Age d'Or. La participation de la population a été très bonne pour le dîner et la soirée. Jeux de cartes, chants et danses canadiennes agrémentèrent cette soirée, tous s'en donnèrent à cœur joie, c'était encore l'ambiance des Fêtes. Un Roi et une Reine ont été élus: M. Paul-Emile Fortier de Sayabec et Mlle Chantale Bérubé de St-Moïse; ils reçurent un cadeau des mains de la présidente. Un prix de présence a été gagné par M. Magella Paquet

Cette journée a été un franc succès. Je remercie ici toute la population qui nous ont encouragé et l'équipe de bénévoles, hommes et femmes, qui m'ont si gentiment secondé pour la préparation du repas et le service. Merci beaucoup à tous.

Les activités de l'Age d'Or se continueront deux dimanches par mois soit: le 2^e dimanche, jeux de cartes et le 4^e dimanche jeux de cartes, musique et danse.

**** BIENVENUE A TOUS ****

Françoise Turcotte, prés.



SERVI



FERNAND COTE

ÉPICERIE LICENCIÉE

BOUCHERIE

742-3281

VAL-BRILLANT



Spécialités:

♦ **fondue chinoise**

♦ **rosbeef du Roy**

♦ **steak du Roy**

♦ **POULETS BAR-B-Q**

Le Village de Vacances, c'est parti!

Depuis le 30 janvier dernier, les travaux de construction de l'ameublement du Pavillon central du Village de Vacances du Lac Matapédia sont débutés.

Contrairement à ce qui avait été annoncé le mobilier sera réalisé en 2 étapes. En effet, pour des questions d'efficacité et d'économie, deux ateliers sont utilisés, soit: le garage municipal de Val-Brillant et l'atelier de menuiserie de la Polyvalente de Causapscal. Grâce à la collaboration du conseil municipal de Val-Brillant et de la Commission Scolaire Vallée de la Matapédia, il a été possible d'économiser sur les frais d'organisation des deux ateliers ainsi que sur l'achat d'équipement.

A Causapscal, une équipe de 9 manoeuvres et de 2 contremaîtres prépare le bois (débitage, découpage des pièces). Ce matériel est transporté au garage municipal de Val-Brillant pour être assemblé et fini par une équipe de 13 personnes dont 2 contremaîtres. Des 20 manoeuvres embauchées, 6 sont des femmes.

En ce qui concerne plus globalement le projet Village de Vacances du Lac Matapédia, une demande de subvention a été acheminée au gouvernement du Québec pour la construction du Pavillon central. Dès que le conseil du trésor aura assigné un numéro d'autorisation, nous serons en mesure d'annoncer le montant exact de la subvention.

Par ailleurs, au cours du mois de janvier, les entrepreneurs de la Matapédia ont été invités à soumissionner pour la construction de cet édifice. Afin de s'assurer un plus vaste choix lors de l'ouverture des soumissions, la date de dépôt a été reportée du 27 janvier au 3 février et les entrepreneurs extérieurs à la région furent invités à participer; selon les échéanciers prévus, le Pavillon central doit être prêt à la fin d'avril.

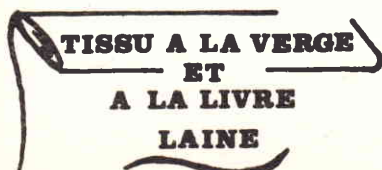
Plusieurs autres travaux devront s'effectuer dans des délais assez courts pour assurer la réalisation du projet Village de Vacances du Lac Matapédia. Citons entre autre l'aménagement du terrain qui se fera après le dégel printanier.

De son côté, l'équipe de la programmation est à planifier le service d'animation et à organiser certaines activités. Les responsables de la promotion préparent une vaste campagne publicitaire concernant l'ouverture du Village de Vacances du Lac Matapédia.

Tout est mis en oeuvre pour ouvrir le Village de Vacances du Lac Matapédia le 30 juin prochain. Déjà Vacances-Familles-Information dans son numéro de février-mars, annoncera l'intégration du Village de Vacances du Lac Matapédia à son réseau de Centre de Vacances.

Par TOURMAT

**Mme Armand
D'Amours**



VAL-BRILLANT 742-3490



**LES ENTREPRISES
BENOÎT D'AMOURS ENR.**

CONSTRUCTION & RÉNOVATION
MENUISERIE GÉNÉRALE - POSE DE CÉRAMIQUE

87 ST-PIERRE
VAL-BRILLANT

742-3883

**GARAGE
Louis Savard**

**MECANIQUE GENERALE
ENTRETIEN**

742-3333

La perception des pensions alimentaires

Un des problèmes majeurs que pouvait rencontrer une personne dont le mariage était légalement rompu et qui avait droit à une pension alimentaire résidait justement dans le versement de ladite pension. En effet, qui de nous ne connaît pas quelqu'un qui, à un moment ou l'autre, n'a pas été aux prises avec ce problème. En effet la personne qui paie la pension, le plus souvent le mari, après quelques versements réguliers, en venait à les espacer quelque peu, pour les arrêter totalement par la suite. Or, il est bien clair que la personne à qui cette pension était payable se retrouvait plus que démunie face à une telle situation: ne pouvant même pas s'offrir les services d'un avocat pour inciter l'autre partie à s'exécuter.

C'est pourquoi le gouvernement a adopté, le 1er janvier 1981, la "loi pour favoriser la perception des pensions alimentaires" qui tombait à point pour redresser une telle injustice. C'est une loi qui vise non seulement ceux qui ne paient pas du tout la pension mais aussi ceux qui ont des retards. Il faut cependant que cette pension ait été accordée par jugement; un couple se sépare à l'amiable et s'entend pour que l'un verse un certain montant mensuel à l'autre; la personne qui a droit au versement de cette somme, dans le cas de défaut de l'autre, ne pourrait s'adresser au percepteur des pensions alimentaires pour obliger l'autre conjoint à se conformer à l'entente.

De plus, le législateur a prévu un maximum de 3 ans d'arrérages que le demandeur peut réclamer. C'est le greffier qui a été nommé "percepteur" par le ministère de la justice. Vous devez donc vous adresser à lui en fournissant une copie certifiée du jugement de la cour vous accordant le droit à une pension alimentaire. Ce dernier vous demandera les renseignements suivants: vos noms, prénoms et adresse ainsi que ceux du débiteur, son lieu de travail, le nom de son employeur, la description de ses meubles et/ou immeubles, le montant de la pension et, enfin, les paiements échus et ceux à venir.

Le percepteur verra ensuite à faire parvenir à l'employeur du débiteur une copie d'un bref de saisie-arrêt sur son salaire qui ordonnera à cet employeur de verser directement à l'officier de justice la partie de son salaire saisissable. Et c'est le percepteur lui-même qui versera à la partie réclamante son dû. Si le montant est insuffisant pour couvrir la pension; le percepteur pourra également faire saisir tout autre bien meuble et/ou immeuble et les faire vendre en justice.

Evidemment, au cas où le débiteur est introuvable ou insolvable, il est bien sûr que le percepteur ne pourra remettre le montant de la pension. Il est à noter également qu'un bénéficiaire de l'aide sociale peut s'adresser lui-même au percepteur ou par le biais du Ministère des Affaires Sociales qui agira pour cette personne. En terminant, rappelons que c'est un service entièrement gratuit et que la personne réclamante n'a pas d'argent à déposer pour exercer son recours.



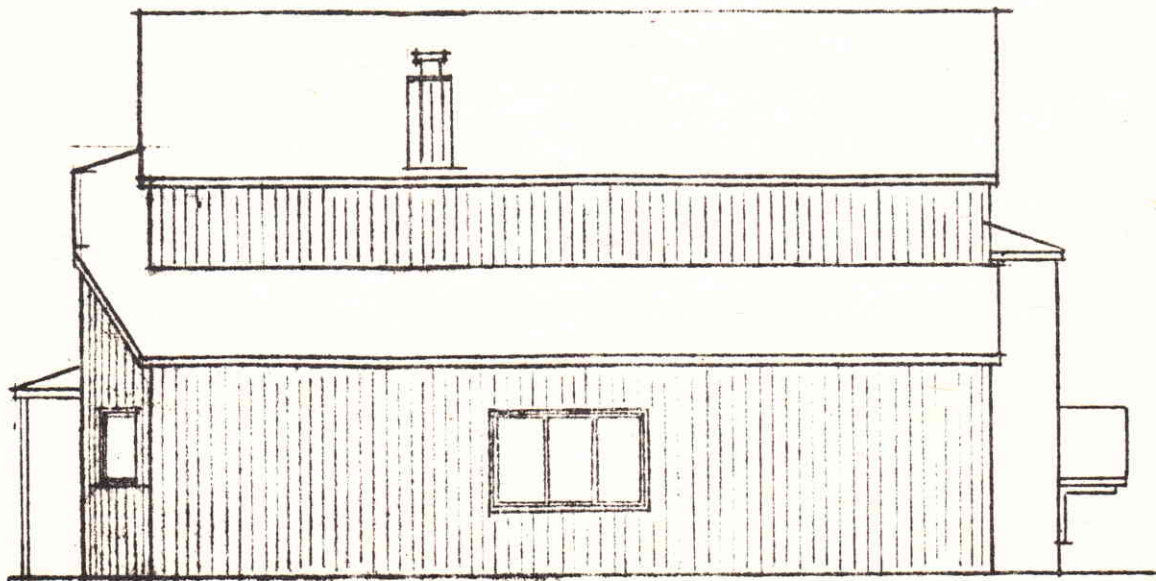
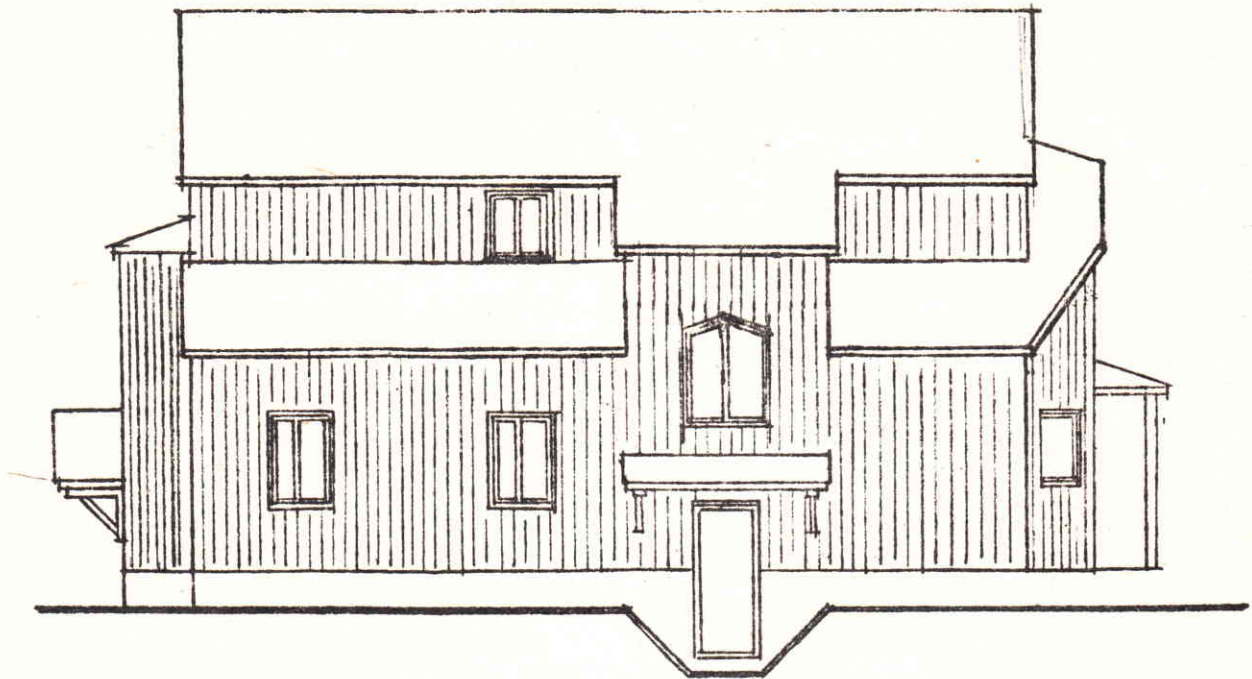
NOUVELLES HEURES D'AFFAIRES

S.V.P. veuillez prendre note que les heures d'affaires du bureau d'Hydro-Québec secteur Bas Saint-Laurent, situé au 389 rue Vanier à Rimouski, sont les suivantes:

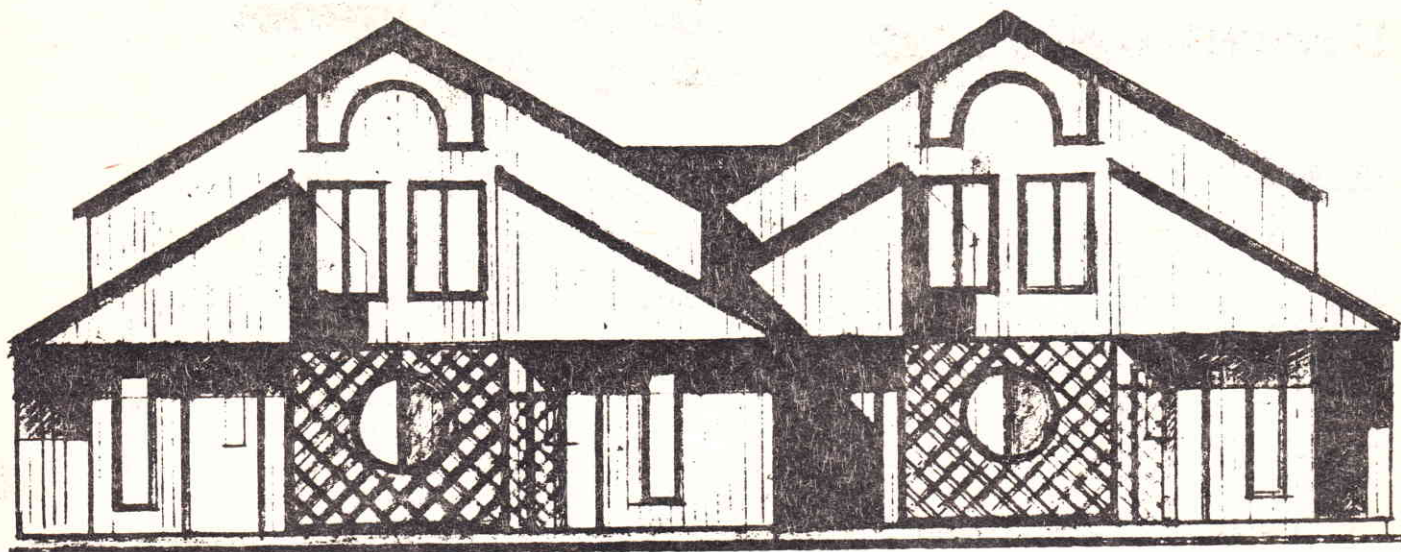
**8h15 à 11h45
et 13h00 à 16h30**

Village de

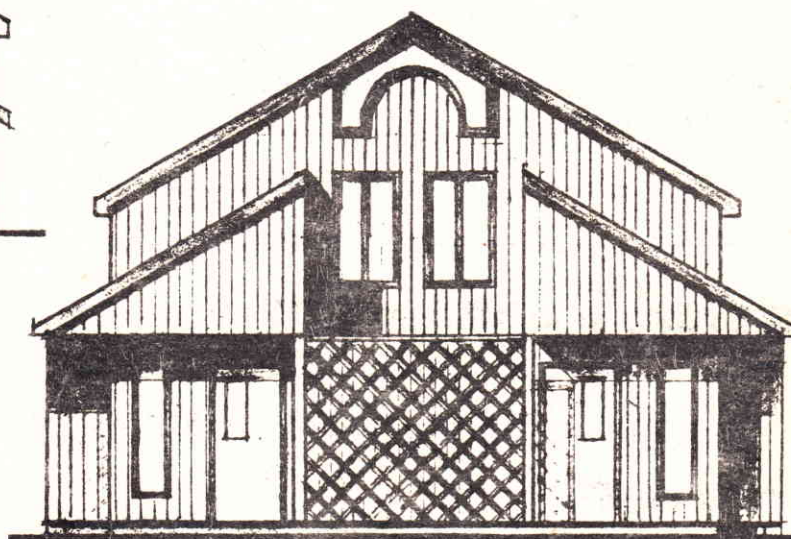
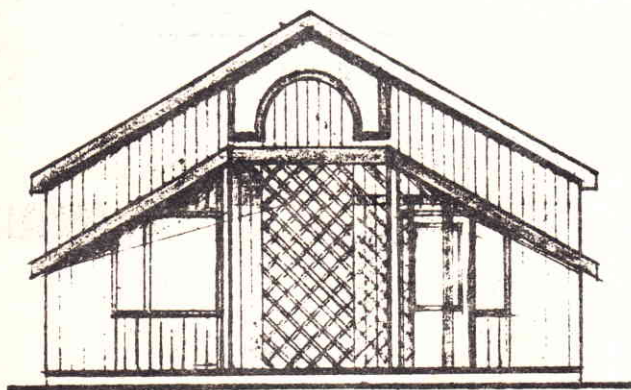
Vue de profil du Pavillon Central



Vacances



Vue de profil des Chalets



TOURMAT

la Corporation de développement
touristique de la Matapédia
4 St-Pierre ouest, C.P. 70,
Val-Brillant (QC), G0J 3L0

cartes d'affaires

Pour rendez-vous
Val-Brillant Tél.: 742-3268

Marielle Claveau, D.D.

Denturologiste

VAL-BRILLANT, Côté Matapédia, P.Q.

G0J 3L0

Jules inc.
Fournier

VAL-BRILLANT

CONTRACTEUR

GENERAL

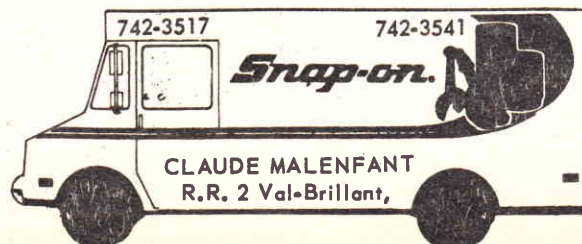
742-3227



CHARLES ST-AMAND
Fer Ornamental

VAL-BRILLANT

742-3225



16 février 1984

Le PIERRE-BRILLANT

les gourmets

par Marie-Paule Lauzier

Dessert diététique

Ingrédients:

1 c. à table de gélatine neutre
3 c. à table d'eau chaude
2½ tasses de lait 2%
2 enveloppes de substitut de sucre (Egal) ou autre
1 c. à table de vanille.

Préparation:

Dissoudre la gélatine dans l'eau chaude. Ajouter ce mélange au lait et sucre et faire chauffer jusqu'à ce que la gélatine soit fondue, ajouter l'essence.

Mettre dans des moules et placer au réfrigérateur.

On peut aussi faire cette recette avec du lait complet y ajouter son essence préférée et quelques gouttes de colorant.

Marie-Paule Lauzier

Sucre à la crème au gruau

Ingrédients:

2 tasses de sucre blanc
½ tasse de beurre ou margarine
4 onces de lait Carnation non dilué

Faire bouillir tous ces ingrédients pendant 5 minutes, y ajouter:

1 tasse de gruau
¼ tasse de beurre d'arachide
½ c. à thé de vanille.

Mettre dans une casserole beurrée.

Marie-Paule Lauzier

Nos généreux donateurs

M. & Mme Xavier Caron
M. & Mme Edmond Richard
Drummondville
Mme Marie-Paule Fournier
Mme Joseph Aubut

Merci !

meli-melo

par Francoise Turcotte

Petites nouvelles, petites annonces...

Nouvelles:

Décès: Est décédé accidentellement le 15 janvier 84, Roland Lavoie 19 ans 6 mois, fils de Louis-Philippe Lavoie de St-Anaclet;

Est décédée accidentellement le 15 janvier 84, Thérèse Turcotte 60 ans 4 mois, épouse de Louis-Philippe Lavoie de St-Anaclet autrefois de Val-Brillant. Elle était la soeur de Mme Paul-Emile Morin (Rita Turcotte) de notre paroisse.

A l'hôpital d'Amqui, est décédée le 26 janvier 84, Marie-Ange Rioux 83 ans 3 mois, épouse de feu Pierre Simard de Ste-Irène. Elle était la soeur de la famille Philias Rioux de notre paroisse.

A l'hôpital de Thedford Mines est décédée le 31 janvier 84, Georgette Côté 57 ans 4 mois, épouse de Germain Piché de Pont-Briand. Elle était la soeur de Mme Jean-Paul Lévesque (Gilberte Côté) et la belle-soeur de Lorenzo Bérubé de notre paroisse.

Spéciaux
du jeudi
inclus

RICH

MARCHE

Bière
742-
5, rue St-P
Val-B
Cté Ma
P

**OBJET à V
LOCA**

Tarifs: \$1.00 po
\$2.00 po

s'adresser :

Mme Franco

742-36

(suite)

A Lévis est décédé le 30 janvier 84, Guy Lavoie 27 ans fils de M. et Mem Roger Lavoie (Jacqueline Lamarre) autrefois de Val-Brillant. Il était le neveu de Mme Emmanuel Pelletier (Berthe Lamarre) de Mme Fidèle Pelletier (Jeannine Lamarre) et de Jacques Lamarre de notre paroisse.

A l'hôpital d'Amqui est décédée le 3 février 84, Marie-Ange Côté 75 ans 4 mois, épouse de Alphonse Dionne de Sayabec, autrefois de Val-Brillant. Elle était la mère de Bernard Dionne et la soeur de Pierre-Célestin Côté de notre paroisse.

" Sincères condoléances aux familles éprouvées "

Annonces:

Cours: Toutes les personnes intéressées à suivre des cours à l'aiguille ou au crochet. Veuillez communiquer sans retard au numéro 742-3497 ou 742-3463.

Remerciements: Au St-Esprit, pour faveur obtenue avec promesse de publier.
Mme A.A.

Avis: Nous avons besoin de personnes intéressées pour donner un peu de leur temps auprès de nos personnes handicapées. Si vous voulez vous joindre à notre Comité local, vous pouvez nous rejoindre au numéro 742-3715, Carmen ou 742-3739 Bérangère.

Motoneige: Il est interdit de passer dans la cour chez Jean-Paul Lévesque en Motoneige, nous ne sommes pas responsable des accidents.
Elisabeth Lévesque

Remerciements: La famille Philias Rioux remercie bien chaleureusement tous ceux et celles qui lui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de leur soeur bien-aimée Marie-Ange Rioux Simard.



**Société Mutuelle
d'Assurance
Contre l'Incendie
de Bonaventure
et de Matapédia**

Services offerts :

Assurance Maison
Loyer
Ferme
Automobile
Société Gaspésienne à 100%

MICHEL HALLE 536- 3328
JEAN- GUY BEAULIEU 536- 5710

DIVERS

Assemblée annuelle, Marina du Lac Matapédia

PRENEZ AVIS QUE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA CORPORATION DE LA MARINA DU LAC MATAPEDIA AURA LIEU LE 29 FEVRIER 1984 A 20:00H A LA SALLE MUNICIPALE DE VAL-BRILLANT.

SEULS LES MEMBRES EN REGLE DE LA CORPORATION SONT INVITES A CETTE ASSEMBLEE.

LA DIRECTION

Lettre

d'une lectrice

Le 2 janvier 1984

Bonjour à toute l'équipe du journal,

Je vous écris pour vous remercier du dernier cahier (décembre 1983) avec toutes les belles photos qui s'y trouvaient. La page couverture était d'une beauté! Mon mari a été ému aux larmes en voyant son collège.

Il a eu 80 ans le 4 janvier dernier. Il est parti de Val-Brillant en 1948 et il sait que tout doit être changé. Il aimerait aussi voir la Marina; un de ses gendres lui a offert de l'y conduire l'été prochain.

Je vous souhaite à tous une bonne année.

Mme Edmond Richard,
Drumondville

SERVICE SERVICE A DOMICILE
YVON COUTURE ENR.
Route nationale 132 ouest,
VAL BRILLANT 742-3715

Service assuré par un technicien
diplômé possédant 10 ans d'expérience

Réparation de toutes marques

Dépositaire autorisé: INGLIS - ADMIRAL



 TEL.: 629-2222

ADRIEN FOURNIER INC
EDIFICE CINEMA FIGARO AMQUI.

Vente de films et d'appareils photos
dans les meilleures marques.

Finition de qualité.

A Val-Brillant, s'adresser à:
Elisabeth Lévesque
Tél.: 742-3581

DÉPANNEUR
MADELEINE R. LAVOIE

Viande froide, fruits, légumes,
bière, vin, cartes de souhaits,
cadeaux, films, articles divers,
articles scolaires.

742-3322

OUVERT DE 8 AM à 11 PM
62 St-Pierre est, VAL BRILLANT, QC

5 rue de l'Eglise, Tél.: 536-3556
Sayabec, Qué. C.P. 99

PUBLICITÉ
VERRO ENR.

CALENDRIERS
NOUVEAUTES PUBLICITAIRES
CADEAUX COMMERCIAUX
ROGER VERREAULT, prop.

BOUTIQUE COLLIN ENR.
VETEMENTS POUR DAMES

Gilets, jupes, pantalons,
robes, ceintures en cuir,
bijoux en argent, bas col-
lant-culottes amincissan-
tes de couleurs assorties

Mme Rolande Collin, prop.
12, St-Pierre Ouest—Val-Brillant
742-3343

les Lions

par Léopold D Amours

Les membres du Club Lions de Val-Brillant, après consultation ont convenu ce qui suit: comme Tourmat est une jeune entreprise, comme les gouvernements injectent beaucoup d'argent dans ce projet, comme il ne peut y avoir que des effets bénéfiques pour l'économie de Val-Brillant dans ce projet, comme il est peu probable voir impossible d'obtenir le juste prix marchand pour ce terrain de Tourmat, les membres du Club Lions ont décidé de faire une cession pure et simple de ce terrain dans une contribution de la population de Val-Brillant à la réalisation de ce projet que nous souhaitons tous.

Les seules conditions incluses dans le contrat concernant l'interdiction d'ériger des constructions sauf des clôtures sur la largeur de cinquante pieds du terrain situé voisin du Dr Clouâtre dans le but de préserver son intimité et sa tranquillité et dans le fait que la vocation du terrain doive toujours demeurer publique et communautaire à défaut de quoi le terrain devrait être retourné au Club Lions de Val-Brillant.

Les signatures concernant ce contrat de cession ont été données devant Me François Didier vendredi le 3 février 1984. la valeur estimée du terrain par rapport à sa valeur marchande pour un promoteur du secteur privé voulant ériger une station de vacances sur le bord du Lac Matapédia et la valeur moyenne des terrains dans Val-Brillant se situe à environ 0,25¢ à 0,28¢ le pied carré. Nous admettons que les services d'aqueduc et d'égoût ne sont pas disponibles sur ce terrain ce qui diminue sa valeur de même que le fait que ce soit un grand terrain; ces désavantages

sont fortement compensés par la situation géographique sur le bord du lac, sa situation en zone non-agricole et la capacité de ce terrain de générer pour l'entreprise privée des revenus très importants hiver comme été. Ces considérations ramènent donc le prix réel du terrain à 0,25¢ le pied carré, ce qui représente une contribution de 63 250,00\$ du Club Lions et de la population de Val-Brillant au Village de VAcances du Lac Matapédia pour une superficie de 253 000 pieds carrés.

Nous fondons beaucoup d'espairs sur ce projet et souhaitons bon succès à Tourmat Inc. dans sa réalisation.

Le 9 janvier 1984, nous avons eu la visite du président de notre zone lors de notre souper régulier. Il s'est déclaré satisfait des réalisations de notre Club et de ses oeuvres. Il nous a invité à être présents lors du séminaire 84 qui se tiendra à Carleton à la fin mai. Une assiette de céramique lui a été remise en souvenir de sa visite. Le président de zone de cette année est le Lions Jean-Marc Simard de St-Léon-le-Grand.

Le Club Lions de Val-Brillant a remis comme convenu aux Loisirs de Val-Brillant une somme de 400,00\$ (les revenus nets de la canne de bonbon) pour le hockey mineur et le patinage artistique. Un don de 150,00\$ a été fait à la Fabrique pour aider au chauffage et un autre de 25,00\$ à l'Age d'Or pour les prix lors des soirées.

La loterie tenue cet automne a été un succès compte tenu des buts fixés car elle nous a donné des revenus bruts de 8 240,00\$ soit des prix pour 3 000,00\$, le remboursement du prêt pour la Cédrière à la Caisse Populaire et les frais de la loterie. Nous devons remercier la Caisse Populaire de sa contribution de 1 000,00\$ pour la Cédrière.

Le responsable de la réalisation de la fondue chinoise 84 sera le Lions Raymond D'Amours, celui qui se destine à être notre président 84-85. Bon succès Raymond!

Je demande aux Lions de Val-Brillant de penser à remplacer nos secrétaires et trésoriers pour 84-85 car les petits jeunes Lions que nous avons à ces postes présentent brûlent du désir de faire d'autres travaux pour les Lions.

Le Club Lions de Val-Brillant et chacun de ses membres désirent remercier tous les Lions et Lionnettes qui ont participé à la loterie et à la soirée du 7 janvier dernier et en particulier le Lions Raymond Côté, responsable de la loterie et Raymond D'Amours pour la soirée. Nous avons remarqué souvent que le petit peu de temps disponible de chacun est multiplié quand on l'additionne à celui des autres.

Léopold D'Amours

Apprends à faire du feu sans allumette ou briquet. En cas d'urgence, ces techniques pourraient te sauver la vie. Sois toujours attentif et prudent avec le feu.

LE FEU PAR FRICTION

La poignée doit remplir le

creux de la main. Le pivot est pointu à l'extrémité supérieure et polygonal plutôt que bien arrondi à la base. La poignée et le socle ont chacun une cavité pour recevoir le pivot. Un canal est creusé dans le socle pour transférer la "sciure" sur l'étope. Archet: 65 cm.

Pour le socle et le pivot:

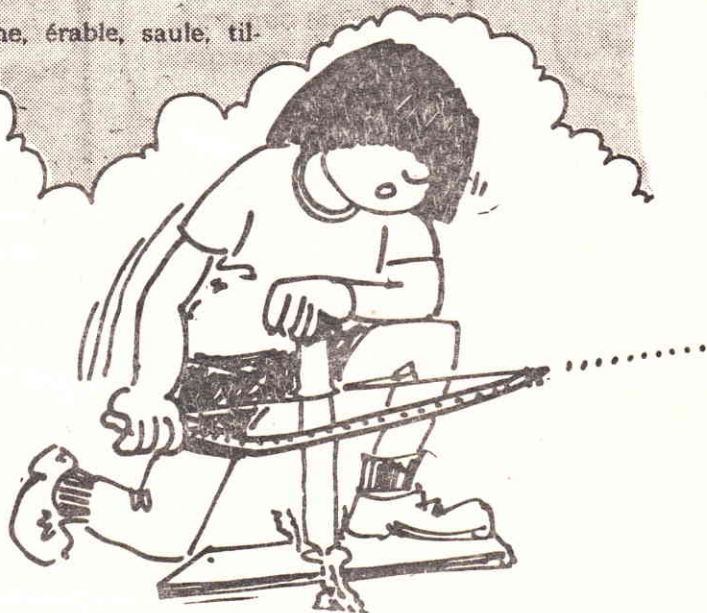
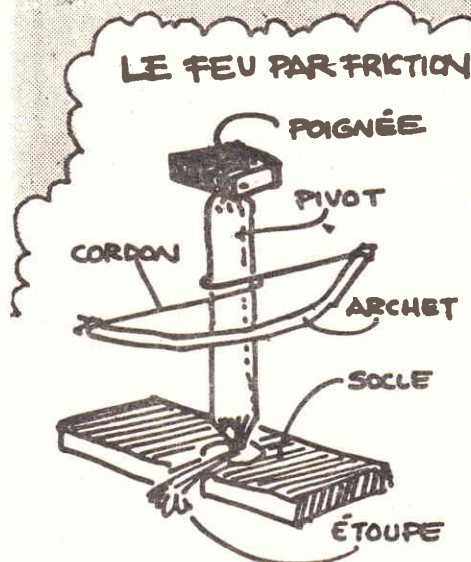
Orme, érable, saule, til-

leul, peuplier, donnent un bon rendement.

Prépare un petit bûcher de bois bien sec pour recevoir l'étope enflammée.

LA PIERRE ET LE METAL

Une pierre et une pièce de métal dur pourront te servir.



AVEC LE SOLEIL

Pense aussi aux rayons du soleil à travers une loupe, des jumelles, de l'eau dans une bouteille ou même de la glace. De la corde de chanvre peut servir d'étope.

AVEC DES PILES

Tiens deux piles sèches dans ta main. Touche aux deux extrémités avec de la laine d'acier. Au dégagement de la fumée, transfère la laine d'acier à

l'étope. Souffle doucement pour attiser la flamme.



★ BLAGUES ★

Un professeur demande à Ti-Jean: "Ti-Jean où est née la pomme?"

— "La pomme est née dans un pommier".

— "Alors où est née la prune?"

— "La prune est née dans un prunier".

— "Et où sont nées les dates?"

— "Les dates sont nées dans un calendrier!"

M. Durant est en consultation chez son médecin.

— Monsieur, lui dit le docteur, il va falloir renoncer à tout travail de tête.

— Mais docteur, pour moi c'est la faillite!

— Pourquoi, vous êtes écrivain?

— Non, je suis coiffeur...

Les intoxications alimentaires

Il s'agit d'un phénomène présent tout au long de l'année mais plus susceptible de se produire lors des périodes de forte chaleur l'été et lors des rassemblements de groupe (le temps des fêtes, les "party" les soupers d'assemblée, etc...).

L'intoxication alimentaire est la maladie résultant de l'ingestion d'aliments contaminés avec un ou plusieurs des produits suivants:

- des microbes (surtout des bactéries) et leurs produits;
- des substances chimiques toxiques;
- des substances naturelles toxiques de certaines plantes ou animaux.

Cette maladie peut être accidentelle (ou unique) ou épidémique (de groupe). Alors deux ou plusieurs personnes après contact identique avec le même aliment ou la même eau sont malades. Elle se manifeste par des symptômes gastro-intestinaux et/ou neurologiques dépendamment de la cause.

Des crampes abdominales, des nausées, des vomissements, de la diarrhée, de la transpiration profuse, de la fièvre et des maux de tête peuvent survenir environ de 1 heure à 3 jours après l'ingestion d'aliments contaminés. La durée de la maladie dépend

de la cause également mais elle peut varier de quelques heures à quelques années et peut même durer une vie dans le cas d'intoxication chimique (réf.: intoxication au mercure survenue au Japon il y a quelques années). Statistiquement, on a rapporté 24 527 cas traités dans les hôpitaux au Canada de 1973 à 1977 d'intoxication alimentaire. Le nombre de cas non rapportés pourrait être de 10 à 25 fois supérieur selon certains. En général, les gens récupèrent facilement mais 23 personnes sont décédées au Canada de 1973 à 1977.

Les moyens de prévention devraient consister d'abord à éviter de consommer des aliments au goût douteux, surtout des produits animaux (viandes, produits laitiers, poissons, oeufs, mayonnaise, etc...) qui auraient "traîné" à la température de la pièce plus d'une heure environ. Puis de consommer avec précautions les portions d'aliments au réfrigérateur non utilisés après 48 heures. Laver les ustensiles et articles de cuisine dans l'eau savonneuse chaude. Si des aliments déjà cuits sont réchauffés, on devrait surveiller pour qu'ils atteignent à nouveau la température d'ébullition.

Yves Clouâtre. md



CARON & BOUCHER Inc

C.P. 144 Val-Brillant

GOJ 3LO

TEL: 742-3814



TEL.: 742-3259

ANDRÉ D'AMOURS ENR.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

Spécialité: Chauffage Electrique

Installations de tous genres

11, ST-MICHEL
VAL-BRILLANT, P.Q.
GOJ 3LO
C.P.: 216

C.P. 698

Tél.: (418) 629-4437

*Librairie
D'Amqui Inc.*

10, Boul. St-Benoît
AMQUI, Qué. GOJ 1B0

EQUIPEMENT DE BUREAU
VENTE & SERVICE



Le handicap physique (suite)

Pour faire suite à l'article précédent, portant sur le handicap physique nous parlerons aujourd'hui de la réadaptation chez la personne handicapée physiquement et de l'acceptation de son handicap.

En quoi consiste la réadaptation chez la personne handicapée physiquement? La réadaptation comporte tout d'abord, la physiothérapie. C'est alors que la personne handicapée est soumise à une gymnastique spécialisée qui a pour but d'améliorer le tonus musculaire des membres atteints et à éliminer le plus possible les raideurs, les déviations et la douleur.

Le deuxième aspect de la réadaptation, c'est l'ergothérapie. Malgré son handicap, la personne apprend à saisir, à soulever et déplacer des objets d'usage quo-

tidien. Elle apprend aussi à se laver, à se peigner, à se vêtir, à se nourrir, etc.... En collaboration avec l'orthophoniste, l'ergothérapeute aide le patient à faire des exercices de mémoire, de concentration, de lecture, d'écriture. En résumé, la personne handicapée physiquement peut atteindre le plus haut degré possible d'autonomie aux plans physique, psychologique et social et ce, grâce à tous les moyens de réadaptation nommés plus haut. En faisant preuve d'une grande motivation ainsi que d'une collaboration complète, la réadaptation sera un succès.

Nous pouvons maintenant parler de l'acceptation de son handicap. L'acceptation pleine et entière de son handicap, ça n'existe pas. Il y en a qui s'habituent assez rapidement, d'autres lentement et certains qui ne s'habituent jamais. Ils se sentent peut-être humiliés, se découragent, deviennent agressifs; peut-être même accusent-ils les autres d'être responsables de leur handicap. D'autres disent que c'est une punition de Dieu.... En fait, ils sont agressifs contre eux-mêmes et contre les autres; c'est probablement ce qui les aidera à devenir plus autonomes.

Pensée du mois: Tout être devient tôt ou tard ce qu'il pense à longueur de journée.

Carmen R. Couture

Nous avons besoin de personnes intéressées pour donner un peu de leur temps auprès de nos personnes handicapées.

Si vous êtes intéressés à vous joindre à notre comité local, vous pouvez nous rejoindre à 742-3739, Bérangère ou à 742-3715 Carmen.

VENEZ FAIRE UN TOUR

JUSTE POUR VOIR

DECORATION INTERIEURE

- EBENISTERIE
- MENUISERIE
- CUISINES LAMTECH
- PEINTURE NATIONALE

CONSEILS ESTIMATIONS
PERMIS REGIE DES ENTREPRISES QUE.

DECORATION AMOURS INC.

742-3736

VAL-BRILLANT

	H	PM	SOIR
SAMEDI	18	Patinage libre	Soirée disco pour les jeunes à l'O.T.J. 20:30h à 24:30h
DIMANCHE	19	Possibilité de faire du ski de fond et raquette à la piste Baladin	La Relève organise tournoi de cartes à 20:00h BEU ET POLITAINE
LUNDI	20	Sculpture dans la glace par les scouts de Val-Brillant 11 St-Pierre ouest	Toute la semaine, aussi par les soirs
MARDI	21	Sculpture dans la glace par les scouts de Val-Brillant 11 St-Pierre ouest	Toute la semaine, aussi par les soirs
MERCREDI	22	Sculpture dans la glace par les scouts de Val-Brillant 11 St-Pierre ouest	Toute la semaine, aussi par les soirs
JEUDI	23	Sculpture dans la glace par les scouts de Val-Brillant 11 St-Pierre ouest	Tournoi de cartes "Le Président" à l'O.T.J. 19:00h à 23:30h
VENREDI	24	Sculpture dans la glace par les scouts de Val-Brillant 11 St-Pierre ouest	Tournoi de cartes "Villa Mon Repos" Jeudi à 19:00h
SAMEDI	25	Jeux de société entre les parties sur la glace	Soirée disco-rétro organisée par le Comité des Loisirs, à l'école Bar et Restaurant
DIMANCHE	26	Jeux de société entre les parties sur la glace	Soirée folklorique organisée par l'Age d'Or Costume-concours 11 St-Pierre ouest
LUNDI	27		

Il y aura une feuille circulaire distribuée par les scouts durant la semaine du 15 février 1984 dans tous les foyers du village et de la paroisse de Val-Brillant. C'est pour expliquer en détails l'horaire du Carnaval '84.

Elisabeth Levesque, sec.-trés.
Comité des Loisirs

Corps de majorettes en projet à Val-Brillant

Ceci s'adresse aux personnes de sexe féminin âgées de 6 à 25 ans désirant devenir majorettes. Communiquez avec Hélène Michaud (8 ans d'expérience en ce domaine), tambour, trompette, lyre, etc....
tél.: 742-3837 ou 742-3538.

* C O M M U N I Q U E *

CHANGEMENTS A LA FACTURE D'ELECTRICITE

Rimouski, le 26 janvier 1984

Au cours des mois de décembre et janvier Hydro-Québec, région Matapédia, secteur Bas Saint-Laurent, procédait au remaniement des parcours de relevés des compteurs sur son territoire.

Cette nouvelle procédure permettra aux abonnés d'Hydro-Québec de recevoir désormais un compte exact à tous les deux mois couvrant leur consommation d'électricité et éliminera les factures approximatives, les estimés.

Pour obtenir ce résultat, certains clients verront leurs numéros d'abonnés changés et la période facturée de consommation, habituellement de 60 jours, modifiée temporairement. Ainsi des clients d'Hydro-Québec recevront des factures couvrant des périodes variant entre 20 et plus de 60 jours.

Hydro-Québec, région Matapédia, secteur Bas Saint-Laurent tient à s'excuser auprès de ses abonnés des inconvénients que cette nouvelle procédure peut leur occasionner et les assure que tout rentrera dans l'ordre au début de mars.

Il faut mentionner que c'est à la demande de sa clientèle et pour mieux la servir qu'Hydro-Québec implante ce nouveau système.

Pour plus d'informations, on est prié de communiquer avec Hydro-Québec en composant le numéro de téléphone apparaissant sur la facture.

Pour information: O'Neil Côté
Agent de communication
724-1292



**la
caisse populaire
de
val-brillant**

9

ST-PIERRE OUEST

VAL-BRILLANT

742-3271